

Liste des emplacements réservés au titre de l'article L151-41 du code de l'urbanisme

Emplacements réservés au titre de l'article L151-41 1° à 3°					
Numéro ER	Type	Destination	Bénéficiaire	Largeur (en m)	Surface en m ²
1	ER-voiries	Route de Thézier - RD19 - Création d'une voie douce dans la continuité du chemin de la digue et élargissement de la voie	Département	7	15 570,8
2	ER-voiries	Création d'une liaison viaire accessible PL	Commune	20	28 845,1
3	ER-voiries	Chemin des Aires	Commune	7	5 087,6
4	ER-installation d'intérêt général	Création d'un parking public	Commune		2 210,8
5	ER-installation d'intérêt général	Aménagement d'un espace de loisirs	Commune		585,8
6	ER-voiries	Création d'une voie douce	Commune	3	5 472,9
7	ER-voiries	Aménagement chemin de la buvette	Commune	5	1 397,6
8	ER-ouvrages publics	Création de terrains de tennis	Commune		6 539,2
9	ER-voiries	Avenue du Général de Gaulle - Création d'une bande cyclable	Commune	11,5	11 217,7
10	ER-voiries	Avenue de la gare	Commune	7	1 117,7
11	ER-ouvrages publics	Création d'un espace public	Commune		957,3
12	ER-voiries	Chemin des Cigales	Commune	6	1 823,7
13	ER-voiries	Chemin de la Valorière	Commune	7	4 730,4
14	ER-voiries	Chemin de la croix de Gabure	Commune	7	1 814,2
15	ER-voiries	Chemin plane d'Houme	Commune	7	754,8
16	ER-voiries	Chemin des Oliviers	Commune	7	2 796,3
17	ER-voiries	Chemin de la Grave	Commune	7	667,4
18	ER-voiries	Allée des Genêts	Commune	7	2 365,2
19	ER-voiries	Impasse des Rompudes	Commune	7	814,7
20	ER-voiries	Création d'une nouvelle voie entre l'impasse des rompudes et le chemin du Mas Rouge	Commune	7	986,1
21	ER-voiries	Chemin du Mas Rouge	Commune	7	7 741,3
22	ER-voiries	Avenue du Tennis	Commune	7	414,5
23	ER-voiries	Création d'une piste / voie douce - liaison interquartiers	Commune	4	5 550,6
Emplacements réservés au titre de l'article L151-41 4° (mixité sociale dans l'habitat)					
24	ER-mixité sociale	Centre ville : création de 12 LLS	Commune		254,2
25	ER-mixité sociale	ZAC des rompudes : création de 32 LLS	Commune		4 126,2
26	ER-mixité sociale	Secteur de la gare : création de 25 LLS	Commune		5 971,9
27	ER-mixité sociale	Secteur de la gare : création de 25 LLS	Commune		5 186,6